



## Programmes de financement destinés à l'industrie des produits forestiers

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS



## PROGRAMMES DE FINANCEMENT

### Programme Innovation Bois

#### Objectifs principaux

Le programme a pour but de stimuler les investissements dans la réalisation de projets dans l'industrie des produits forestiers, ou toute autre industrie utilisant des produits forestiers. Le programme comprend deux volets : le volet Innovation et le volet Bois de qualité inférieure.

#### Clientèle

Les entreprises ou les regroupements d'entreprises à but lucratif légalement constitués et les centres de recherche, d'enseignement ou de transfert de connaissances.

#### Projets admissibles et subvention maximale

CATÉGORIE DE PROJET	VOLET 1 - INNOVATION		VOLET 2 – BOIS DE QUALITÉ INFÉRIEURE	
	% MAXIMUM DES DÉPENSES ADMISSIBLES	MONTANT MAXIMUM	% MAXIMUM DES DÉPENSES ADMISSIBLES	MONTANT MAXIMUM
Projet d'investissement	50 %	2 500 000 \$	25 %	1 000 000 \$
Études	75 %	75 000 \$	50 %	75 000 \$
Recherche appliquée et développement de produits, de procédés, de technologies et de systèmes destinés à l'industrie	50 %	200 000 \$	50 %	100 000 \$
Recherche appliquée et développement de produits innovants dans le cadre d'un projet de maillage industriel	50 %	400 000 \$	N/A	N/A

#### Pour informations

Par courriel à [PIB@mffp.gouv.qc.ca](mailto:PIB@mffp.gouv.qc.ca).

### Programme de formation continue sur l'utilisation du bois dans la construction

#### Objectifs principaux

Le programme a pour but d'améliorer l'offre de formation en construction bois ainsi que les connaissances des intervenants ayant participé aux formations offertes en construction bois.

#### Clientèle

Toute personne morale, association ou entreprise ou tout regroupement d'entreprises à but lucratif, légalement constitué, tout organisme à but non lucratif ainsi que tout centre de recherche et d'enseignement reconnu et tout organisme spécialisé dans l'industrie des produits forestiers ou de la construction bois.

#### Projets admissibles et subvention maximale

TRAVAUX	SUBVENTION	
	% MAXIMUM DES DÉPENSES ADMISSIBLES	MONTANT MAXIMUM
Formation développée	75 %	50 000 \$

#### Pour informations

Par courriel à [PFCBC@mffp.gouv.qc.ca](mailto:PFCBC@mffp.gouv.qc.ca).

## Plateforme d'innovation panneaux

### Objectifs principaux

Appuyer les projets d'innovation dans l'industrie des panneaux afin de soutenir et d'accélérer le développement d'une nouvelle génération de panneaux en vue d'améliorer la compétitivité des entreprises.

### Clientèle

Entreprises ou regroupements d'entreprises à but lucratif, légalement constitués, de première, deuxième et troisième transformation, ainsi que les centres de recherche et d'enseignement reconnus et organismes spécialisés dans l'industrie des panneaux et de bois d'ingénierie composites.

### Projets admissibles et subvention maximale

TRAVAUX MONTANT DU PROJET	SUBVENTION DU MFFP		FONDS PRIVÉS
	% MAXIMUM DES DÉPENSES ADMISSIBLES	MONTANT DE L'AIDE	% D'APPORT PRIVÉ
Projet de recherche et d'innovation Minimum : 100 000 \$ Maximum : 500 000 \$	75 %	Minimum : 75 000 \$ Maximum : 375 000 \$ <sup>1</sup>	Minimum : 25 % Dont au moins 5 % en espèces

<sup>1</sup> Le montant maximum de la subvention peut être bonifié en fonction de la portée stratégique du projet.

### Pour informations

Par courriel à [plateforme.panneaux@mffp.gouv.qc.ca](mailto:plateforme.panneaux@mffp.gouv.qc.ca).

## Programme préfabrication en bois : optimisation et automatisation

### Objectifs principaux

Le programme (PPBOA) a pour objectif d'accroître la compétitivité des producteurs de produits préfabriqués en bois. Le PPBOA vise à améliorer le processus de fabrication ou le processus d'affaires des entreprises participantes afin de leur permettre d'augmenter leur productivité et leur chiffre d'affaires.

### Clientèle

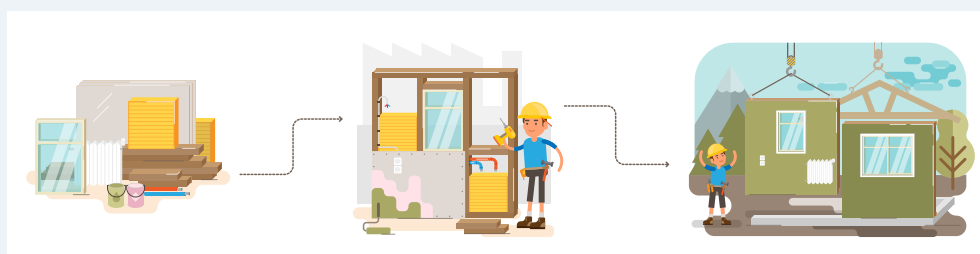
Entreprises ou regroupements d'entreprises à but lucratif légalement constitués actifs dans le domaine de la préfabrication en bois.

### Projets admissibles et subvention maximale

CATÉGORIE DE PROJETS	% MAXIMUM DES DÉPENSES ADMISSIBLES	MONTANT MAXIMUM
Projet d'investissement	25 %	500 000 \$
Études	50 %	75 000 \$

### Pour informations

Par courriel à  
[PPBOA@mffp.gouv.qc.ca](mailto:PPBOA@mffp.gouv.qc.ca).



## Programme de vitrine technologique pour les bâtiments et les solutions innovantes en bois

### Objectifs principaux

Le programme a pour but de réduire les émissions de GES en appuyant des projets de démonstration de solutions et de bâtiments innovants en bois.

### Clientèle

Toute personne ou tout organisme légalement constitué ayant un projet de construction innovant en bois ou comportant une solution innovante en bois dans le secteur non résidentiel ou multifamilial au Québec.

### Projets admissibles et subvention maximale

CATÉGORIE DE PROJETS	% MAXIMUM DES DÉPENSES ADMISSIBLES	MONTANT MAXIMUM
Démonstration de solutions innovantes en bois	50 %	200 000 \$
Démonstration de bâtiments innovants en bois	50 %	1 000 000 \$

### Pour informations

Par courriel à [PVT@mffp.gouv.qc.ca](mailto:PVT@mffp.gouv.qc.ca).

## Mesure d'accompagnement et de soutien technique aux entreprises québécoises de transformation des produits forestiers (MASTE)

### Objectifs principaux

Accompagner les entreprises de l'industrie manufacturière des produits forestiers faisant face à un manque de main-d'œuvre qualifiée en leur offrant un soutien financier pour l'embauche de spécialistes externes. Ces spécialistes pourront réaliser des interventions techniques sur mesure qui permettent d'optimiser les procédés ou les équipements en offrant des conseils ou des avis techniques qui ont pour but d'améliorer les activités de l'usine. Ils pourront aussi effectuer un transfert technologique résultant notamment de la recherche et du développement afin de mettre en place des solutions innovantes.

### Clientèle

Entreprises à but lucratif et organismes sans but lucratif, légalement constitués de la première, deuxième et troisième transformation du bois.

### Projets admissibles et subvention maximale

TYPE DE PROJETS	% MAXIMUM DES DÉPENSES ADMISSIBLES	NOMBRE D'HEURES ADMISSIBLES
Diagnostic technique	75 %	Aucun minimum Maximum de 320 heures
Services techniques		Minimum de 30 heures
Transfert technologique		Maximum de 320 heures

### Pour informations

Par courriel à [maste@mffp.gouv.qc.ca](mailto:maste@mffp.gouv.qc.ca).